

PARUTION D'«ENFANTS D'ARARAT» DE F. ROSSI

PAROLES ARMÉNIENNES

Le livre de la Niçoise Françoise Rossi, «Enfants d'Ararat», éclaire des pages sombres de l'histoire, notamment celle du génocide arménien qui sera commémoré ce mercredi. La journaliste a recueilli durant six années les témoignages de ceux qui, dès l'orée du XX^e siècle, ont dû fuir l'Arménie pour la France. Ils ont trouvé refuge sur la Côte d'Azur et, plus particulièrement, à Nice. «Je voulais prendre le temps d'écouter, de ressentir toutes ces histoires personnelles que l'on me racontait en marge de mes reportages sur le terrain.» Au fil des pages, les visages et les parcours se dessinent. «La façon dont Françoise Rossi m'a présenté son projet m'a beaucoup plu, car il allait permettre de connaître l'histoire d'apatrides arrivés de Syrie, de Turquie, d'Arménie ou encore du Liban. Chacun a pu ainsi exposer ses propres souffrances et ce qu'a toujours représenté la France pour eux», explique Zareh Mardirosyan, 65 ans, commerçant à Nice.

Reconnaître le génocide

Cet ensemble de récits d'anonymes ou de personnalités retrace des moments douloureux mais aussi l'engagement de ces citoyens pour leur patrie d'adoption. «Ils ont été nombreux à se battre pour la France, à avoir été résistants. Ils sont fiers d'être français. Liberté, égalité, fraternité ne sont pas de vains mots pour eux», poursuit la journaliste.



Françoise Rossi (à g.) a réuni dans son ouvrage de nombreux témoignages, parmi lesquels celui du commerçant niçois Zareh Mardirosyan (à d.) sur sa propre famille.

L'ouvrage est bien sûr un témoignage pour la reconnaissance des massacres. «Ce livre n'est pas un plaidoyer contre la Turquie. C'est un éclairage sur une période tragique du XX^e siècle, qui implique la mort d'un million cinq cent mille personnes. Après la transmission de cette mémoire familiale et plus largement collective, l'objectif est de fédérer. Fédérer pour ne pas oublier, pour qu'enfin ce génocide qui a commencé le 24 avril 1915 soit reconnu.» Plus qu'une simple approche historique, il s'agissait d'un devoir. «Tout au début, j'ai douté de pouvoir supporter toutes ces horreurs. Mais abandonner n'était pas envisageable. J'avais un contrat

moral avec toutes ces personnes qui m'ont fait confiance pour transmettre à leurs descendants.»

Enfants d'Ararat, témoignages pour la reconnaissance du génocide Arménien, de Françoise Rossi, éd. L'Harmattan, 222 p., 20 €. Disponible à la librairie Jeans-Jaurès, à Nice.

HOMMAGE AUX VICTIMES DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

Une marche sera organisée mercredi 24 avril à partir de 10h, des jardins Albert-I^{er} jusqu'au monument aux morts, pour commémorer le 98^e anniversaire du génocide arménien.

INSERTION

LES JEUNES SOLIDAIRES

L'association Ride For Jobs des étudiants de l'école de commerce Espem du groupe Edhec a remis un chèque de 1 642 euros au profit de la mission locale communautaire «Objectif Jeunes Nice-Côte d'Azur». Celle-ci vise à soutenir financièrement des jeunes de 16 à 25 ans afin de permettre leur intégration sur le marché de l'emploi. «Elle s'adresse aux jeunes qui sont confrontés à des problèmes de santé, de logement ou de mobilité. Nous cherchons à les mettre en contact avec des entreprises», explique Dominique Estrosi-Sassone, adjointe au maire de Nice et présidente de cette mission.

Le montant récolté a été obtenu lors d'une opération sportive menée place Garibaldi, les 13 et 14 avril, en partenariat avec la Banque Populaire Côte d'Azur, l'Intermarché de Saint-Laurent-du-Var et l'agence Axa d'Antibes. «Nous avons installé des vélos d'appartement et, pour chaque kilomètre parcouru, un euro a été reversé en faveur de la mission locale», déclare Maxime Douce, président de Ride For Jobs. Nous avons eu 150 participants de 8 à 82 ans. En tout 1 642 kilomètres ont été parcourus, soit 235 fois la Prom'. L'argent doit servir ainsi à acheter des outils informatiques pour favoriser l'autonomie et faciliter les démarches à entreprendre pour trouver un poste. • Mission locale Objectif Jeunes, 16, av. Thiers, Nice (04 93 62 74 40).

38 COUPLES ONT ADOPTÉ UN ENFANT DANS LE DÉPARTEMENT EN 2012

LE BONHEUR AU BOUT D'UN LONG PARCOURS

Trois années. C'est le temps qu'il aura fallu à Sandrine et Thierry Vert, tous deux âgés de 36 ans, pour adopter leur petite C. A tout juste treize mois, la petite fille ne sait encore rien du parcours qu'ont dû suivre les deux jeunes Azuréens pour devenir ses parents. La semaine dernière, le couple rencontrait Eric Ciotti, le président du conseil général, en charge de l'attribution des agréments d'adoption dans les locaux de l'aide sociale à l'enfance.

Un agrément après neuf mois

«Les démarches ont été longues, mais nous avons été bien pris en charge, se souviennent-ils. C'est en 2009 que nous avons effectué la demande d'agrément. En tout, nous avons été reçus cinq fois. Au final, il aura fallu neuf mois pour que nous recevions cet agrément. C'est

tout un symbole pour nous.» Pendant leurs démarches, Sandrine et Thierry ont multiplié les pistes. Ils ont notamment songé un temps à l'adoption à l'étranger. «Nous avons pensé à la Colombie et à la Chine, expliquent-ils. A l'étranger, les démarches sont plus longues et compliquées. Mais les services départementaux nous ont soutenus.» La délivrance, c'est le 21 mai 2012 qu'elle est survenue, avec l'adoption de C, une petite pupille de l'Etat, jusqu'alors sous la responsabilité d'une nounou d'Etat. «Depuis, notre bonheur est indescriptible. Notre vie a radicalement changé», se réjouissent-ils.

L'intérêt de l'enfant d'abord

L'an dernier, 38 couples azuréens ont pu adopter un jeune enfant. Quinze de ces bébés étaient Français, les autres



Sandrine et Thierry ont pu accueillir leur enfant le 21 mai 2012.

étrangers. Un nombre en net recul par rapport à 2010. «On avait alors enregistré soixante adoptions, détaille Eric Ciotti. La demande de parents adoptants dépasse toujours le nombre d'en-

fants.» L'an dernier, la commission d'agrément a accordé le précieux document à 111 familles. «A chaque fois, l'intérêt de l'enfant prime», précise le président du conseil général. •